

Titre de l'article

Travailler ensemble pour soutenir l'enseignement de l'inuktitut au Nunavut

Aguiche

Une entente conclue entre le gouvernement du Canada, le gouvernement du Nunavut et Nunavut Tunngavik Incorporated renforcera l'utilisation de l'inuktitut dans le milieu de l'enseignement au Nunavut

Gazouillis

Le #GdC, le @GOVofNUNAVUT et @NTunngavik collaborent pour préserver et renforcer l'#Inuktitut au #Nunavut. #LanguesAutochtones #Inuktitut

Nom(s) du/de la/des ministre(s)

L'honorable Steven Guilbeault

Ministères/organismes

Patrimoine canadien

Région géographique

Canada

Corps de l'article

IQALUIT, le 8 mars 2021

Les Inuit sont les mieux placés pour se réapproprier, revitaliser, renforcer et préserver leur langue.

Le gouvernement du Canada, le gouvernement du Nunavut et Nunavut Tunngavik Incorporated sont heureux d'annoncer qu'un protocole d'entente visant à soutenir et à renforcer l'inuktitut et l'enseignement de l'inuktitut partout au Nunavut a été signé aujourd'hui. Le gouvernement du Canada réaffirme son engagement à investir 42 millions de dollars sur 5 ans dans le cadre de cette entente. Outre cette importante contribution, environ 12,3 millions de dollars supplémentaires seront accordés à ce projet par l'entremise du Fonds de mise en œuvre du Nunavut [article 23] afin de soutenir les efforts des deux gouvernements pour rechercher une main-d'œuvre inuite représentative au Nunavut.

Le gouvernement du Nunavut élargira la formation offerte aux éducateurs inuits qui suivront le Programme de formation des enseignants du Nunavut, offert par le Collège de l'Arctique du Nunavut, dans l'ensemble du territoire à partir de 2021-2022.

L'entente vise les objectifs suivants :

- élargir l'accès à l'apprentissage de l'inuktitut au Nunavut;
- augmenter et maintenir le nombre d'éducateurs inuits qui maîtrisent l'inuktitut au Nunavut;
- accroître le nombre de personnes parlant couramment l'inuktitut au Nunavut;
- mettre au point des services de soutien pour les éducateurs;
- promouvoir la revitalisation de l'inuktitut et des droits inuits liés à la langue et à l'éducation;

- soutenir l'initiative Uqariuqsatittijit et des mesures innovantes pour l'enseignement de l'inuktit et les éducateurs inuits.

Les partenaires liés par cette entente travailleront ensemble à l'atteinte de ces objectifs en adoptant des approches collaboratives fondées sur les priorités des Inuit, dans un esprit de respect, d'ouverture et de transparence.

Cette collaboration découle d'une des premières ententes à être conclues en vertu de l'article 9 de la *Loi sur les langues autochtones*, laquelle a reçu la sanction royale en juin 2019. L'intention de la *Loi* est de soutenir les efforts déployés par les peuples autochtones pour se réapproprier, revitaliser, renforcer et préserver leurs langues.

Citations

« La langue est au cœur même de notre identité. Elle définit également notre sentiment d'appartenance à une communauté plus large. Je suis honoré de faire cet investissement important dans les activités et l'éducation en langue inuktit au Nunavut. Dans un esprit de réconciliation, nous travaillons ensemble sous le signe du respect, de l'ouverture et de la transparence afin de consolider l'usage de l'inuktit sur le territoire. Grâce à des projets comme celui-ci, nous veillons à ce que les éducateurs disposent des ressources, des compétences et de l'expérience dont ils ont besoin pour enseigner l'inuktit et renforcer le sentiment de fierté des Nunavos envers leur patrimoine linguistique commun. »

– L'honorable Steven Guilbeault, ministre du Patrimoine canadien, gouvernement du Canada

« L'annonce d'aujourd'hui est une étape importante dans la préservation et le renforcement de l'inuktit au Nunavut. Elle témoigne de ce que nous pouvons accomplir en travaillant ensemble, en partenariat, pour préserver les langues et les cultures inuites, aujourd'hui et pour les générations à venir. Cette annonce poursuit les objectifs de la *Loi sur les langues autochtones* – un jalon important dans notre responsabilité commune de soutenir les peuples autochtones dans la protection de leurs langues. En outre, elle appuie les objectifs définis dans le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord, à savoir créer des familles et des communautés fortes et en santé, et les protéger. »

– L'honorable Daniel Vandal, ministre des Affaires du Nord, gouvernement du Canada

« Je suis fière de la collaboration entre notre gouvernement, Nunavut Tunngavik Incorporated et le gouvernement du Canada par l'entremise de la table de concertation sur la langue et l'éducation au Nunavut. C'est grâce à une vision commune et à des approches coordonnées que nous renforcerons et revitaliserons l'inuktit sur notre territoire. J'ai hâte aux autres initiatives qui seront mises en œuvre par l'intermédiaire de la table de concertation sur la langue et l'éducation au Nunavut en vue d'assurer le succès à long terme de notre langue. »

– L'honorable Margaret Nakashuk, ministre de la Culture et du Patrimoine, gouvernement du Nunavut

« Grâce à nos efforts tripartites collectifs, nous créerons une nouvelle génération de champions de la langue pour nos écoles et nos communautés, et nous augmenterons notre capacité à instruire nos enfants en inuktit. Je suis fier de cette entente et de cet investissement. Ils feront en sorte que le Programme de formation des enseignants du Nunavut pourra atteindre l'objectif du Nunavut qui consiste à se doter d'un système d'éducation bilingue. »

– L'honorable David Joanasié, ministre de l'Éducation et ministre responsable du Collège de l'Arctique du Nunavut, gouvernement du Nunavut

« C'est une excellente nouvelle pour les étudiants inuits. Augmenter le nombre d'enseignants qui parlent l'inuktitut permettra de répondre à nos attentes en matière de langue d'enseignement de l'inuktitut dans nos écoles. »

- Aluki Kotierk, présidente, Nunavut Tunngavik Incorporated

Les faits en bref

Pour appuyer la mise en œuvre de projets communautaires de revitalisation des langues autochtones, le [budget de 2019](#) proposait d'investir 333,7 millions de dollars au cours des 5 prochaines années, et 115,7 millions de dollars par année par la suite.

Le système d'éducation au Nunavut est géré par le gouvernement du Nunavut en vertu de la *Loi sur l'éducation* et de la *Loi sur la protection de la langue inuite*, deux lois territoriales qui prévoient un enseignement bilingue avec, à la base, l'inuktitut, et une formation pour les éducateurs inuits offerte par le Collège de l'Arctique du Nunavut.

Le Collège de l'Arctique du Nunavut recevra 34,7 millions de dollars sur 5 ans afin de soutenir l'élaboration d'un nouveau curriculum d'inuktitut pour le Programme de formation des enseignants du Nunavut, d'étendre la portée du Programme à d'autres communautés du Nunavut et de fournir un soutien global aux étudiants.

Nunavut Tunngavik Incorporated coordonne et administre les responsabilités des Inuit énoncées dans l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et veille à ce que les gouvernements fédéral et territorial remplissent leurs obligations.

De ce financement de 42 millions de dollars, Nunavut Tunngavik Incorporated recevra 7,3 millions sur 5 ans pour faciliter l'élaboration de mesures innovantes qui doivent être prises de toute urgence afin d'améliorer l'enseignement de l'inuktitut et de créer des occasions et des ressources en appui aux éducateurs inuits, lesquels sont en première ligne dans le système d'éducation.

Produits connexes

Revitaliser et renforcer l'inuktitut au Nunavut	Revitaliser et renforcer l'inuktitut au Nunavut – Canada.ca
---	---

Liens connexes

Gouvernement du Nunavut	https://www.gov.nu.ca/fr
Nunavut Tunngavik Incorporated	https://www.tunngavik.com/ (en anglais seulement)
Déclaration commune des ministres Guilbeault, Bennett, Miller et Vandal sur l'importance des langues autochtones	https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/nouvelles/2021/01/declaration-commune-des-ministres-guilbeault-bennett-miller-et-vandal-sur-limportance-des-langues-autochtones.html
Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord	https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1560523306861/1560523330587
Langues autochtones	https://www.canada.ca/fr/services/culture/identite-canadienne-societe/langues/autochtones.html
<i>Loi sur les langues autochtones</i>	https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/42-1/projet-loi/C-91/sanction-royal

Personnes-ressources

<p>Pour de plus amples renseignements (médias seulement), veuillez communiquer avec :</p> <p>Camille Gagné-Raynauld Attachée de presse Cabinet du ministre du Patrimoine canadien camille.gagne@canada.ca</p> <p>Relations avec les médias Patrimoine canadien 819-994-9101 1-866-569-6155 pch.media-media.pch@canada.ca</p>	<p>Michael Salomonie Gestionnaire, Communications Ministère de la Culture et du Patrimoine Gouvernement du Nunavut 867-975-5526 msalomonie@gov.nu.ca</p> <p>Troy Rhoades Gestionnaire p. i., Communications Ministère de l'Éducation Gouvernement du Nunavut 867-975-5680 info.edu@gov.nu.ca</p> <p>Malaya Mikijuk Directrice, Communications Nunavut Tunngavik Incorporated 867-975-4900 MMikijuk@tunngavik.com</p> <p>Mariana Barney Gestionnaire, Communications, marketing et recrutement Collège de l'Arctique du Nunavut 867-979-7242 nac.communications@arcticcollege.ca</p>
--	--